## La Poste :

## POSTIERS-ÈRES: ACTIVITÉ MORTELLE POUR LA NATION ?!

Honteux, incompétent et volontairement cynique ?! C'est ainsi que nous sommes contraint-e-s de qualifier la réponse des Dirigeants de La Poste face au risque de Coronavirus avéré et malgré les consignes du Président et du Ministre de l'Intérieur.

Aucune mesure d'envergure n'est entreprise dans les bureaux de Poste (<u>Guichets</u>, <u>Distribution et acheminement du courrier...</u>) et les collègues sont livrés en pâture à un risque majeur pour leur santé...et celle des usagers-ères !!!

L'État s'est ainsi souvenu que nous étions un Service Public avec des missions de service et que cela nécessite la présence de tous ses agents. Mais la condition sine qua non pour dispenser ces missions, c'est d'être protégé soi-même et ne pas être vecteur (facteur !) de contagion; d'autant plus que les objets utilisés pour l'exécution des tâches n'étant pas nettoyés, le virus reste actif sur surface pendant minimum 3 heures !

Les mesures de précaution indispensables pour garantir la possibilité pour les bureaux de Poste ouverts de fonctionner (distances-barrières, jauge-filtre à l'entrée de l'établissement) génèrent des files interminables et compactes, font peser un risque supplémentaire - notamment sur la personne en charge de filtrer. Les agents ne sont pas ou trop peu équipés du nécessaire (pas de lingettes de désinfection, de gel hydro-alcoolique, pas de gants ou d'essuie-mains à usage unique, ...).

Aucun-e Postier-ère n'a été testé au Coronavirus alors même que nous savons que des Postiers-ères et/ou leurs proches sont déjà infectés!

Et le Siège ne répond jamais à la question logique : « Combien y-a-t-il de Postiers-ères infecté-e-s et où ? » !!!

L'omerta et la dissimulation, La Poste est coutumière (<u>confère suicides</u> et tentatives <u>de suicides</u>).

Mais alors que le Gouvernement tente d'assumer, La Poste en a décidé tout autrement et fonctionne en toute souveraineté, tant réglementaire que morale !

C'est pourquoi, à partir de ce lundi 16 mars 2020, de nombreux-euses collègues ont commencé à faire valoir leur droit de retrait et le maintiendront jusqu'à ce que l'ensemble des mesures nécessaires soient mises en œuvre effectivement par La Poste!

- ► LE SERVICE PUBLIC ET L'ACTIVITÉ VITALE POUR LA NATION, OUI!
- ► LA MISE EN DANGER DES POSTIERS-ÈRES ET DES USAGERS-ÈRES DANS CETTE CRISE SANITAIRE, NON!

Contacts Syndicat Sud APT 13: Yann REMLE au 06.77.73.73.11

Domnine VONAU-CHAHDI au 06.72.95.60.99



Syndicat Solidaires Unitaires Démocratiques APT 13

BP 90055 13202 Marseille Cedex 02

Mail: <a href="mailto:sud13poste@orange.fr">sud13poste@orange.fr</a> / Tél: 04.91.11.63.30 / Fax: 04.91.11.63.39 Site internet: <a href="mailto:www.sudptt13.org">www.sudptt13.org</a> / Facebook: <a href="mailto:www.facebook.com/sudapt13">www.facebook.com/sudapt13</a>